

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 36ème session du Groupe de travail de l’Examen Périodique Universel : Examen du rapport national de la Mongolie**

**Genève, le 04 novembre 2020**

Madame la Présidente,

Le Niger souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de Mongolie et la félicite pour la présentation de son Rapport national.

Le Niger apprécie l’approche inclusive et participative qui a présidé à la rédaction de ce rapport riche en information et se réjouit des progrès notables accomplis par la Mongolie dans la promotion des droits humains depuis son dernier passage à l’EPU.

Le Niger note avec satisfaction les mesures adoptées par le Gouvernement mongol qui visent à protéger les droits et intérêts des personnes vulnérables, notamment la loi relative aux droits de l’enfant, à la protection de l’enfance et aux services de garde d’enfants; la loi sur les personnes âgées et la loi sur les droits des personnes handicapées.

Dans un esprit constructif, le Niger recommande à la Mongolie de :

* Améliorer les conditions de de vie et de travail des travailleurs migrants en établissant des mécanismes efficaces de contrôle permettant d’assurer aux migrants les mêmes conditions de travail qu’aux travailleurs mongols ;
* Renforcer la protection des victimes de la traite et assurer leur accès à des moyens d’obtenir réparation.

Pour terminer, le Niger souhaite plein succès à la délégation de Mongolie dans le cadre de cet examen.

Je vous remercie